



Montreuil, le 21 octobre 2021

EHPAD : le compte n'y est pas !

Depuis maintenant plus d'un an, des milliers d'agents des EHPAD territoriaux bénéficient de la revalorisation salariale telle qu'annoncée par le Ministre des solidarités et de la santé, Olivier Véran, dans le cadre du versement du CTI (Complément de Traitement Indiciaire) issu du Ségur.

Cependant, outre le fait d'avoir oublié nombre de professionnel.le.s intervenant dans des services identiques à compétences et/ou grade égal et notamment dans le secteur de l'aide à domicile, le gouvernement omet de verser les enveloppes budgétaires promises avec un mode de calcul des plus opaques, impactant directement les structures EHPAD.

Dans un communiqué commun 8 fédérations patronales d'EHPAD pointent qu'une dissonance entre la promesse répétée d'un financement intégral par l'Etat et son application concrète, conforte un climat social déjà extrêmement tendu, alors que de multiples rapports mettent en avant le rôle crucial des EHPAD dans le parcours des personnes âgées et la nécessité d'augmenter le nombre de professionnel.le.s.

La CGT des Fédérations des Services Publics dénonce depuis des années le manque d'effectifs dans les structures et réaffirme l'application d'un agent ou salarié par résident, tel que prévu par le plan Solidarité Grand Âge de 2006.

De plus, le plan Ségur qui pour nous est une attaque fondamentale au statut de la Fonction Publique, vient une fois de plus aujourd'hui créer des inégalités entre les agents et mettre en péril certains de nos établissements.

Aussi, nous réaffirmons et revendiquons immédiatement :

- l'application d'un agent par résident, telle que prévu par le plan solidarité grand âge ;
- 10% d'embauches immédiates de professionnel.le.s pour garantir une prise en charge digne de nos aînés ;
- 10% d'augmentation des traitements ;
- le dégel du point d'indice immédiatement ;
- l'augmentation budgétaire du PLFSS 2022 pour les établissements et services à la personnes âgées.

Contact presse : Rachel Contoux 06 89 32 32 91